AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2180
FR0000124703-FS0996

26 septembre 2016

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CEGID GROUP

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 26 septembre 2016, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenues le 21 septembre 2016 :

 - la société par actions simplifiée Claudius France (33, rue de Naples, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3 et 50% du capital et des droits de vote de la société CEGID GROUP et détenir 4 765 366[1] actions CEGID GROUP représentant autant de droits de vote, soit 51,61% du capital et 51,05% des droits de vote de cette société[2].

 Claudius France détient en outre (i) 7 435 BAAR 2017 et (ii) 18 282 BAAR 2018, soit 89,47% des 28 745 BAAR en circulation.

 - la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Claudius Finance[3] (61 rue Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, de concert avec la société Claudius France SAS, les seuils de 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la société CEGID GROUP et détenir 8 235 522[1] actions CEGID GROUP représentant autant de droits de vote, soit 89,20% du capital et 88,22% des droits de vote de cette société[2], selon la répartition suivante :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Claudius France SAS	4 765 366	51,61	4 765 366	51,05
Claudius Finance SARL	3 470 156	37,95	3 470 156	37,17
Total	**8 235 522**	**89,20**	**8 235 522**	**88,22**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition de titres dans le cadre de l'offre publique visant les titres CEGID GROUP[4].

[1] Dont 7 435 et 18 282 actions correspondant respectivement aux 7 435 et 18 282 BAAR 1 et BAAR 2, assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce.
[2] Sur la base d'un capital composé, au 13 septembre 2016, de 9 233 057 actions représentant 9 335 162 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Contrôlée au plus haut niveau par les sociétés (i) Silver Lake Partners IV Cayman, L.P., (ii) Silver Lake Technology Investors IV Cayman, L.P. et (iii) AltaOne Claudius SCA.
[4] Cf. notamment D&I 216C2065 du 15 septembre 2016 et communiqué de la société CEGID GROUP du 20 septembre 2016.